

Le Collège communal de la Ville de THUIN, en séance le 13 mars 2023, a décidé de convoquer les Membres du Conseil communal à la réunion qui se tiendra le **28 mars 2023 à 19h00**, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, Grand'Rue 36, à 6530 Thuin.

A Thuin, le 20 mars 2023

La Directrice générale,

Ingrid LAUWENS



La Bourgmestre,

Marie-Eve VAN LAETHEM

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 Communication(s) de la Bourgmestre.
- 3 Présentation de l'ASBL Centre culturel Haute Sambre.
- 4 Démarche Zéro Déchet - Plan d'actions 2023 - Approbation.
- 5 Intercommunale BRUTELE - Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 18.04.2023.
- 6 Eclairage public- Extinction nocturne et options proposées par ORES - Décision.
- 7 Convention cadre de renouvellement de l'éclairage public - Approbation de la quatrième phase des travaux.
- 8 Halte nautique de Thuin - Règlement d'exploitation - Fixation des conditions - Décision.
- 9 Règlement de la redevance communale sur le droit de concession de columbarium - Révision de la décision du 22 octobre 2019.
- 10 Chasse - Relocation du droit de chasse pour la période 2023/2032 - Fixation des conditions.
- 11 Gardiennage privé au sein d'un espace public - autorisation pour le marché provençal.
- 12 Périmètre de remembrement Urbain - Dérogation au cahier Spécial des Charges pour le fractionnement du paiement d'une partie de la mission à l'auteur de projet.
- 13 Budget 2023 de la RCO ADL - Approbation par l'Autorité de tutelle - Communication.
- 14 Communication de la situation trimestrielle de caisse du 4ème trimestre 2022 de la Ville.
- 15 Octroi du subside 2023 à l'ASBL Scène sur Sambre - Décision.
- 16 Octroi du subside 2023 aux associations culturelles - Décision.
- 17 Octroi des subsides 2023 aux sociétés carnavalesques - Décision.
- 18 Octroi du subside 2023 l'asbl Jeunesse Musique et Arts - Décision.
- 19 Ratification de décisions prises par le Collège communal sur pied de l'article L1311-5 du CDLD.
- 20 Compte 2022 de la Fabrique d'église Saint-Etienne à Donstiennes - Avis à donner.

SÉANCE À HUIS CLOS

- 21 Personnel communal - Autorisation à donner à un gradué spécifique - Informaticien pour exercer une activité complémentaire.
- 22 Quartier du Beffroi - Mise en location de l'emplacement de parking P21 - Décision.
- 23 Enseignement fondamental - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel enseignant.
- 24 Enseignement fondamental - Ratification de décisions prises par le Collège communal.